

La Voix de SOMMAING



Commune de
Sommaing sur Écaillon

SOMMAIRE

	Pages
L'éditorial de Monsieur le Maire	
Finances	1
Quelques travaux dans le village.....	2
Événements marquants de 2019.....	3
Salle polyvalente.....	4
Les débuts des Feux de Saint-Jean.....	5 et 6
Événement culturel.....	7
Quelle place pour les déchets ?.....	8
Petite enfance et services à la personne	9 et 10
Histovec.....	11 et 12
Intégrer la réserve des armées.....	13, 14 et 15
Le syndicat mixte du bassin de la selle.....	16
La fête des voisins.....	17
Vent de Joie.....	18
L'A.P.E.....	19
Comité des fêtes.....	20
La Réplique.....	21 et 22
Les disciples de Saint-Pierre.....	23
État civil 2019.....	24
Bienvenue à Sommaing et renseignements utiles.....	25



Chers Sommaïngeoises, chers Sommaïngeois,

Je vous avoue que c'est avec une certaine émotion que j'ai rédigé, ce qui sera, mon 19^{ème} et dernier EDITO. En effet après trois mandats de Maire, j'ai décidé de ne pas solliciter à nouveau votre confiance en mars prochain. Je crois que le moment est venu pour moi de prendre un peu de recul, je pense avoir donné de mon temps et de ma personne au service de l'intérêt général.

Laissez-moi tout d'abord, vous remercier de m'avoir accordé cette fonction, ce rôle important, vous remercier également de cette marque de confiance à laquelle je reste très sensible.

Sachez que ce fut un grand honneur pour moi de servir notre commune tout au long de ces années, trente et une au total (deux mandats d'Adjoint au Maire et trois mandats de Maire, dont un mandat de 7 ans) mais la mission du Maire est tellement prenante que l'on peut oublier le temps qui passe.

J'espère que mon passage aura laissé de bonnes traces et qu'il aura permis de faire avancer Sommaïng dans le bon sens.

Cette expérience de mon rôle de Maire a été des plus enrichissantes sur le plan humain, j'ai accompli cette mission avec tout l'engagement qu'elle méritait, je puis vous assurer que j'ai fait de mon mieux avec nos faibles moyens, même s'il n'est pas aisé de satisfaire toutes les exigences et d'endosser des décisions parfois difficiles. J'ai donc assumé cette tâche toujours dans l'intérêt de la collectivité, c'est une fonction passionnante, exaltante, le Maire est un relais, un médiateur, un temporisateur, une interface, être Maire, c'est aimer sa commune, c'est gérer avec le cœur et l'expérience.

Grâce à des collaborateurs dévoués et dignes de confiance, ce travail, pourtant n'a jamais été pesant. Lorsque les choses étaient compliquées, j'ai toujours trouvé le soutien et l'écoute, tant auprès des élus qui m'ont accompagné durant toutes ces années, que du personnel à qui je tiens à témoigner ma profonde reconnaissance. Ils ont tous été les maillons essentiels d'un service municipal de qualité.

Lorsque je regarde dans le rétroviseur de ma fonction de maire je constate que depuis 2001, la charge de travail au point de vue administratif s'est alourdie, et que l'individualisme des administrés est aussi plus intense.

Le citoyen exige toujours plus dans ses droits, mais rechigne souvent devant l'effort de ses devoirs.

Toutefois, je partirai avec la satisfaction de ce qui a été entrepris et finalisé pour la commune, pour ma commune. Je ne m'attends pas à ce que l'on dise de moi que j'ai été formidable, mais simplement que j'ai été, je l'espère, juste.

Sûrement qu'être maire va me manquer au début, mais je pourrai m'occuper davantage de ma famille, pourquoi pas m'intégrer un peu plus dans le monde associatif, et chacun sait que les retraités sont toujours débordés !

Je serai néanmoins à mon poste jusqu'à la fin mars, nous ne sommes pas en roue libre, la roue tourne et il est important de garder le cap puisque de beaux projets sont engagés pour le futur de Sommaing.

Je souhaite bon vent à ceux qui vont écrire la suite de cette aventure, cette belle et noble tâche de vous servir.

J'ai le plaisir de vous inviter aux Vœux du Maire et par la même occasion à l'inauguration de l'extension accessibilité de la salle polyvalente le 12 janvier 2020 à 11 heures. Bonne année et bonne santé à vous tous, au revoir, au plaisir de se rencontrer à la croisée des chemins ou lors des manifestations de notre commune que je souhaite nombreuses.

En dehors de la gestion de la commune, je serai libéré également de mes fonctions auprès de la Communauté de Communes du Pays Solesmois. Etant membre du bureau et du conseil communautaire, Vice-président en charge des affaires relatives au développement culturel, au réseau des bibliothèques, au Conservatoire, au Tourisme ainsi qu'à l'événement communautaire. Je suis membre également du Syndicat mixte du Pays du Cambrésis, je siège aux différents conseils d'administration de Cambrésis Emploi, de l'office du tourisme du Cambrésis, et du relais autonomie Clic Est Cambrésis. Tout un programme particulièrement dense pour lequel je me suis efforcé d'être disponible, et que j'ai assumé au mieux des intérêts de l'ensemble de la communauté de la CCPS.

Tous mes Vœux de Bonne et Heureuse Année 2020

Marc Carpentier, Maire de Sommaing
Vice-président de la Communauté de Communes
du Pays Solesmois

Commission « finances »

Responsable : Roland Salengro ; président : Marc Carpentier ; membres : Christophe Dumont, Pascal Gilleron, Clarisse Desombreux.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Vous avez pu lire dans le **Somminfo** n°94 d'avril 2019 le détail du compte administratif (budget réel) de l'année 2018 voté le 9 avril 2019 par le conseil municipal.

En 2018, les dépenses totales de la commune se sont élevées à 203 953,09 € (162 937,23 € en fonctionnement et 41 015,86 € en investissement). En fin d'année 2018, le fonds de roulement (ou « réserves ») de la commune se montait à 172 399,94 €.

BUDGET PREVISIONNEL 2019

Le budget prévisionnel 2019, voté également le 9 avril dernier par le conseil municipal, s'équilibre au niveau des recettes et dépenses à 263 939,48 € pour la section de fonctionnement et à 197 550,00 € pour la section d'investissement.

Le détail du budget réel 2019 vous sera communiqué dans la lettre d'information qui paraîtra après les élections municipales de mars 2020.

Dans la partie recettes de fonctionnement, on trouve principalement la dotation forfaitaire de fonctionnement versée par l'État pour un montant de 33 386 € et les impôts locaux perçus par la commune pour un montant de 73 409 € (43 603 € pour les taxes foncières et 29 806 € pour la taxe d'habitation).

Les recettes d'investissement sont constituées principalement des deux subventions sollicitées pour les travaux d'extension de la salle polyvalente afin de la mettre aux normes pour l'accès aux personnes à mobilité réduite :

- Subvention de l'État (dotation pour l'équipement des territoires ruraux) accordée en 2017 pour un montant de 27 048 €
 - Subvention du Conseil Départemental du Nord (aide départementale aux villages et bourgs) accordée en 2018 pour un montant de 36 072 €
- Soit un total de 63 120 €.

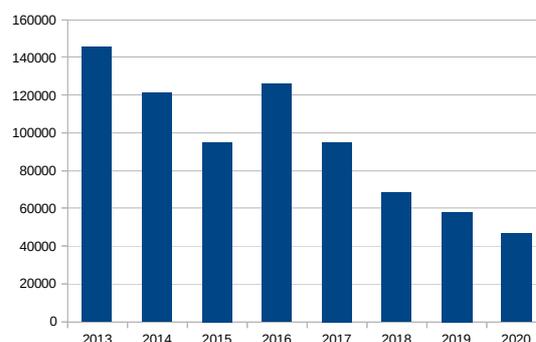
Dans le chapitre investissement, les travaux d'extension de la salle (estimation : 120 000 €) et le remboursement du capital des emprunts en cours (environ 11 000 €) représentent les plus grosses dépenses.

Rappelons que le conseil municipal n'a pas augmenté les taux des trois taxes locales (taxe d'habitation, taxes foncières sur le bâti et le non-bâti) depuis sept ans et que ces taux sont parmi les plus bas des communes de la CCPS.

ENDETTEMENT

L'endettement de la commune au 1^{er} janvier 2019 était de 57 838 €. Au 1^{er} janvier 2020, il sera de 46 829 €, soit une diminution de l'endettement d'environ 11 000 €.

Ce faible endettement (110 € par habitant) devrait permettre au prochain conseil municipal de prévoir de nouveaux investissements.



Évolution de la dette communale
(capital restant dû au 1er janvier)

Commission « travaux »

Responsable : Christian Lenoir ; président : Marc Carpentier ;
membres : Marlène Dupart, Marie-Geneviève Marousez, Jean-Pierre Gabelle

L'essentiel des travaux consiste à entretenir les espaces verts et les bâtiments de notre village. Marc Delsart, seul ne peut y parvenir, Jean-Marie Malaquin a donc été recruté en contrat aidé de 20h, subventionné à 45%.

Très à l'aise en maçonnerie, ce fut sa principale tâche.



- Les escaliers du monument, des appuis de fenêtre, des joints de murs, des bas de bâtiments ont été refaits ou consolidés.



Des travaux de peinture ont été publics, menuiseries (en cours).

réalisés : pont, bancs

Pour ce qui est des espaces verts, les grandes surfaces ont été sous-traitées.

Le reste (tontes, tailles, élagage, fleurissement et arrosage) est réalisé par nos employés.

Le nettoyage des trottoirs et caniveaux reste un problème récurrent, le contrat avec la C.C.P.S. pour 8 passages de la machine à eau chaude s'est avéré peu efficace et très lent. Le village n'est pas entièrement traité à chacun des passages. Il faudrait tout faire en une fois et tous les 15 jours, ce qui n'est malheureusement pas possible.

Nous avons donc dû ressortir nos vieilles « rasettes ».

Le réaménagement des anciens sanitaires de la salle polyvalente commencera dès les travaux d'extension terminés. Du travail en perspective !!!

Investissement :

Une tronçonneuse et un souffleur pour aider au ramassage des feuilles en automne.

La pompe vide-cave et le taille-haies de la perche télescopique ont été remplacés.



Commission « Vivre ensemble »

Responsable : Christophe Dumont ; président : Marc Carpentier ;
membres : Clarisse Desombreux, Marie-Geneviève Marousez, Pascal Gilleron

Quelques évènements de l'année 2019.



De gauche à droite, de haut en bas ;
Photo 1 : Paris Roubaix, le 14 avril
Photo 2 : Jazz'Bar, le 09 juin
Photo 3 : Marche, le 09 juin
Photo 4 : Repas des Aînés, le 13 octobre
Photo 5 : Accueil des « nouveaux aînés », le 13 octobre
Photo 6 : Chorale avec les enfants, le 15 décembre

Date	Manifestation	Organisateur(s)
12 janvier	Vœux du Maire	Municipalité
31 janvier au 15 février	Théâtre	La Réplique
15 et 22 mars	Elections municipales	
8 mai	Fête de la Victoire (guerre 39/45)	Municipalité
7 juin	Journée de la pêche	Les Disciples de Saint Pierre
27 juin	Feux de la Saint-Jean	Sommaing-Joie et Comité des fêtes
13 - 14 juillet	Fête Nationale	Comités des fêtes de Sommaing et Vendegies
11 octobre	Repas des aînés	Municipalité
11 novembre	Commémoration de l'Armistice	Municipalité

Dates à retenir en



2020

Délégation « Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) »

Jean-Pierre Gabelle

Marc Carpentier

Extension de la salle polyvalente avec création d'un vestiaire
et de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite.

A ce jour, les travaux viennent enfin de se terminer.

Depuis le 2 septembre, chaque mercredi matin a lieu une réunion de chantier avec l'architecte, les bureaux de contrôle technique, de coordination sécurité de la société Dekra, les responsables d'entreprises et la commune de Sommaing (maître d'ouvrage).

Le passage de la commission de sécurité, indispensable à l'ouverture de cette extension, est programmé début janvier 2020. Cette inspection ne peut s'effectuer qu'après la fin des travaux et la rédaction du rapport final du contrôleur technique exempt d'observations suspendues ou défavorables pour non-conformité.

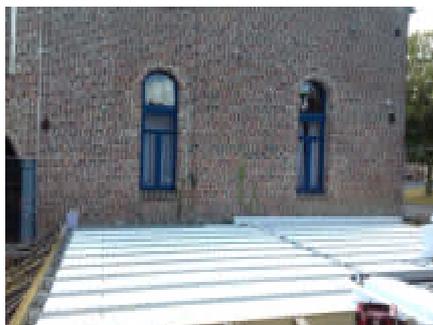
A partir de cette nouvelle année, un nouveau contrat de location de la salle polyvalente sera établi pour y ajouter toutes les nouvelles consignes de sécurité.

En 2016, nous avons obtenu une subvention Départementale au titre des amendes de police de 6 350 euros représentant 75 % du devis pour aménagement en enrobé de l'entrée de la salle.

Celle-ci était restée en attente compte tenu du nouveau projet d'extension engagé en 2017.

Un parking PMR obligatoire était prévu dans le permis de construire, ainsi qu'un cheminement permettant l'accès jusqu'à la nouvelle entrée. Suite à l'espace libéré par l'abattage de l'arbre, nous avons revu entièrement le projet initial. Des devis ont été demandés pour ce nouvel aménagement dont le coût s'élève à 11 067,60 € TTC.

Il y a lieu de respecter, également, les prescriptions réglementaires.



Progression de la construction



*Une inauguration
de l'ensemble de ces réalisations est prévue
le jour des vœux du Maire
le dimanche 12 janvier 2020 à 11 heures.*

Délégation « Patrimoine »

FEUX DE SAINT-JEAN

Les débuts d'une grande fête villageoise

Ecrit par Arlette Bultez, Suzanne Legrand et Marie-Geneviève Marouzeux

Autrefois, des feux de joie étaient allumés pour rendre hommage au soleil, en fêtant le solstice d'été qui survenait généralement le 21 juin et correspond à une durée du jour maximale. Avec le christianisme, ces feux ont été associés à la fête de Jean le Baptiste, le 24 juin.

Pour notre génération, le premier feu de Saint-Jean à Sommaing a été allumé en juin 1981, à l'initiative de l'association Sommaing-Joie. Cette association avait été créée, la même année, suite à la représentation de « La Passion » par de nombreux jeunes sommaingeois dans l'église Saint-Quentin, les 17 et 18 avril. Il s'est déroulé (et plusieurs années de suite) dans une pâture située derrière le calvaire avant de s'installer à l'endroit qui est maintenant la plaine de jeux, au centre du village.

Nous relevons, au Journal Officiel du 18 juin, des déclarations faites par deux sociétés :

SOMMAING-SUR-ECAILLON
Sommaing - Joie. Objet : maintenir le contact entre les jeunes ; promouvoir pour eux et par eux des activités de culture et de loisirs.
Siège social : maire, Sommaing-sur-Ecaillon.

Comment le monter ce feu ? L'idée première était de faire participer les foyers du village à



l'élaboration du bûcher, les jeunes sont donc allés chercher les morceaux de bois que leur donnaient les habitants et les transportaient dans la charrette de Simon.

Ils étaient accompagnés par des musiciens du groupe folk « Estaminet » et dansaient dans les rues...



Le premier feu ressemblait à un gros tipi : de grosses branches posées alentour d'un tas de brindilles, il a été monté à la main.

Le public était là et l'on a dansé des rondes autour du feu...



En 1982, l'attelage n'est plus le même. L'ambiance est toujours « bon enfant » et joyeuse pour aller ramasser le bois dans le village. Le tracteur avec fourche est utilisé pour monter le feu.



L'entrée a été payante. L'argent récolté servait à acheter du matériel pour les feux des années suivantes et finançait un voyage pour les jeunes pendant les grandes vacances. Il y avait aussi une tombola avec les tickets d'entrée et les billets vendus dans les villages environnants par des groupes de jeunes et quelques adultes impliqués dans la bonne marche de cette fête. Ils étaient nombreux, ceux qui participaient à l'organisation de la fête... Ne pas oublier les femmes du village qui fabriquaient gratuitement des tartes.

Cette fête n'aurait pas pu se poursuivre sans les nombreux jeunes qui se sont succédés dans l'association, avec les adultes (souvent les parents) bénévoles : Aller chercher les tables et chaises prêtées par une école solesmoise, les décharger, les placer puis les recharger sitôt la fête terminée pour les rendre le dimanche matin. Eplucher les pommes de terre couper et cuire les frites. Faire des sandwiches. Installer l'électricité. Monter les stands, le plancher...

Le beau temps n'a pas toujours été au rendez-vous : froid, vent, averse ont parfois été de la partie ! Une année, il a fallu acheter à la dernière minute des tentes pour abriter de la pluie les irréductibles, fidèles, qui tenaient à être présents à la fête du village préparée de longue date.



Vivent les feux de Saint-Jean !



Les feux de Saint-Jean permettent de se rassembler, au sein du village, entre amis, familles, voisins. Promesse d'une soirée chaleureuse, simple dans l'attente du feu d'artifice et de l'allumage du bûcher.
Vivent les feux de Saint Jean !

Délégation « Culture »

Extrait du discours de M. Marc Carpentier Vice-président de la CCPS attaché à la Culture, le jour du Salon du Livre à Saulzoir le dimanche 10 novembre 2019.

Etant donné le succès rencontré à la première édition de 2017 à Vendegies, la communauté de communes du pays Solesmois renouvelle son Salon du Livre dans le cadre de son Parcours Culturel. Cette seconde édition est parrainée par Monsieur Jacques MESSIANT, écrivain, passionné évidemment par les livres, l'écriture, mais qui aime aussi mettre en valeur les richesses du patrimoine qu'il découvre lors de ses randonnées. Sachez M. Messiant que nous avons ici dans le Solesmois de très belles vallées que vous pourriez à l'occasion découvrir également, la vallée de la Selle ici à Saulzoir et la vallée de l'Ecaillon.

L'évènement culturel d'aujourd'hui est l'occasion d'aller à la rencontre du public, d'ouvrir un dialogue avec les amoureux des livres, d'ouvrir un lieu de découverte et d'initiation aux œuvres nouvelles ou à des écrits inédits en présence d'auteurs dont je remercie vivement la présence.

J'ai déjà eu l'occasion de dire combien la communauté de communes du pays solesmois attache de l'importance à organiser des manifestations culturelles accessibles à tous, et celle qui nous rassemble aujourd'hui en est un bel exemple.

Le monde des livres se partage en deux parties inégales : Celle des auteurs, de ceux qui savent manier la plume, de ceux qui savent user de la magie des mots en invitant au rêve, au frisson, à la passion.



Et celle, bien plus nombreuse, des lecteurs qui se plongent avec délice dans les écrits des autres, affirmant qu'un livre est une fenêtre par laquelle on s'évade.

Lire c'est accéder à la liberté, à l'évasion. C'est sortir de tous ces emprisonnements, lire c'est être le temps d'une

page, d'un chapitre, comme hors du monde. Mais tellement vivant !

Merci à vous tous, auteurs, éditeurs, libraires venus nombreux ouvrir le dialogue avec le public, faire ressentir des sentiments à cette édition qui se caractérise par sa grande diversité et sa grande qualité. Tout un programme orienté vers le dialogue à travers l'espace conte, et l'espace conférence.

Je tiens à remercier **Mme Marie-Danielle Zielinski** de Sommaing, Référente du salon des Causettes, qui a mis tout son cœur pour la mise en action de cette manifestation,

et **Mme Claudine Delhaye** de Sommaing également,



pour la présentation de son livre « Cœur de Paysanne ».

Délégation « Cadre de vie »

Marlène Dupart



Merci à l'ensemble des bénévoles venus arpenter les rues et chemins du village pour y ramasser avec efficacité les déchets encore trop nombreux qui polluent et abîment le paysage.



ND : petite précision, ces chiffres sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction de différents facteurs (par exemple : le type de sol, le climat...)

N'est-il pas bien plus agréable de se promener dans un environnement propre et agréable à regarder ?

Alors nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine !



Délégation « Petite enfance et Services à la personne »

Marlène Dupart

Service à la population

Petite enfance

Festi'RAM à Caudry. Tous les relais d'assistantes maternelles du Cambrésis se sont associés pour proposer un pique-nique et des stands avec différentes activités (comptine, motricité, jeux d'imitation, jeux gonflables, maquillages, manipulation.....). Un spectacle a été proposé sur deux séances, l'une le matin et la seconde représentation l'après-midi.



Festi'RAM



Emotigoût



Emotigoût



Cette année, une 8ème édition d'émotigoût a eu lieu le samedi 12 octobre 2019 dans les locaux de la Maison familiale et Rurale d'Haussy avec pour thème le « Fast Food made in chez nous : Chips de légumes, Hamburger revisité, dessert équilibré ».

95 visiteurs ont pu déguster les différentes recettes préparées par le LALP, le secteur Adultes/familles/seniors, le multi-accueil ainsi que les assistantes maternelles et le RAM.

Ils ont pu également rencontrer un diététicien, participer à une démonstration culinaire avec la présence de 2 cuisiniers de l'Académie Nationale de Cuisine.

Jeunesse

LALP (Lieu d'Accueil et de Loisirs et de Proximité)

C'est un lieu d'accueil pour les jeunes âgés entre 11 et 17 ans qui se situe dans les locaux de L'étape, situé au 9 bis rue Jules Guesde à Solesmes.

La structure a pour objectif d'accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets.

Les animateurs y font de l'accompagnement scolaire personnalisé, des participations aux événements culturels et sportifs sur le territoire, l'organisation de campings (séjour).

Elle développe une animation autour de trois thématiques :

- Le loisir culturel, sportif et artistique.
- Privilégier la prise de responsabilités (départ en vacances, projets divers)
- Faciliter l'insertion dans le monde des adultes

Nouveau - Ramassage retour :



Si vous venez au LALP en journée, vous serez redéposés chez vous au plus tard à 18h.

Seul impératif : habiter une des communes de la CCPS.

Adultes/ Seniors

Portage des repas à domicile

Depuis le 01 avril 2016, le service des repas à domicile de la Communauté de Communes est délégué à l'association ACCES. La prise en charge financière par la CCPS pour ce service permet de prévenir l'isolement et participe au maintien des personnes âgées à domicile.

Ce service s'adresse prioritairement aux personnes âgées de 60 ans et plus, à toute personne sortant d'hospitalisation, souffrant d'un handicap ou présentant des problèmes d'autonomie.

Pour tout renseignement contactez l'Étape : 03/27/70/74/30.

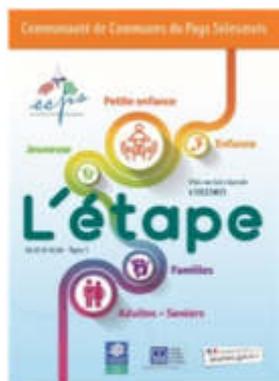
Ateliers

Différentes activités sont proposées au sein des locaux de L'ETAPE :

Cuisine séniors, Numérique Adultes/Seniors, Musique, Jeux de société, Cercle de lecture, Tricothé (Tricot/crochet/ broderie), Initiation à la généalogie

Pour connaître les jours / horaires/ modalités d'inscription, n'hésitez pas à passer en mairie pour retirer une plaquette

Ou sur la page Facebook : L'étape - CCPS



Pour participer aux activités, l'adhésion est valable 12 mois et obligatoire

Adhésion individuelle : 5 € ≈ Adhésion familiale : 8 €

Correspondant sécurité routière

Christophe Dumont, conseiller municipal délégué aux questions de défense et de sécurité

Histovec- historique du véhicule d'occasion

La plateforme Histovec - historique du véhicule - s'adresse aux propriétaires et aux acheteurs potentiels de véhicules d'occasion qui souhaitent connaître son historique. Histovec concerne tous les véhicules (deux-roues motorisés, voitures, poids-lourds, etc.) quel que soit le format, nouveau ou ancien, de leur plaque d'immatriculation. Ce service public gratuit et officiel répond à une demande légitime d'informations fiables de la part des usagers.

Transparence des informations

L'objectif de ce site est de mettre à la disposition des propriétaires et futurs acheteurs, simplement et gratuitement, en amont de leurs transactions, des informations sur le véhicule concerné. L'interface procure, en effet, dans un espace confidentiel, le pedigree d'un véhicule d'occasion avec des éléments clés pour se décider à l'acheter. Il renseigne les faits marquants relatifs à la vie / parcours du véhicule : la date de sa première mise en circulation, les changements successifs de propriétaire, s'il a subi des sinistres qui ont donné lieu à une procédure VRC (« véhicule à réparation contrôlée par un expert en automobile »), la situation administrative du véhicule (gage, opposition, vol), mais aussi les caractéristiques techniques du véhicule (marque, couleur, cylindrée, puissance CV, vitesse du moteur, niveau sonore, critère de pollution...).

Un fonctionnement simple et efficace

Le propriétaire qui souhaite vendre son véhicule d'occasion se connecte grâce au numéro de plaque d'immatriculation du véhicule concerné, ses données nominatives et des informations figurant sur la carte grise. Il peut ensuite partager via le site les informations suivantes avec l'acheteur potentiel : outre la situation administrative du véhicule, qui était la seule information accessible au propriétaire jusqu'à ce jour, sont notamment indiqués le nombre de propriétaires précédents, et si le véhicule a fait l'objet de réparations contrôlées par un expert en automobile.

Un point de passage obligé

Le propriétaire du véhicule est obligé de fournir le certificat de situation administrative (dénommé également « certificat de non-gage ») au moment de la vente du véhicule. Désormais, ce certificat de situation administrative, document obligatoire lors de la cession, est accessible via Histovec et enrichi de l'historique du véhicule.

Le système français des immatriculations de véhicules a profondément changé en 2009. Le vieux système de présentation des plaques d'immatriculation, le Fichier national des immatriculations (FNI), qui datait des années 50, a été abandonné pour la délivrance d'un numéro de plaque à vie constitué de 7 caractères de couleur noire sur fond blanc :

AA - 123 - AA.

Ce nouveau système baptisé SIV (système d'immatriculation des véhicules) a commencé à enregistrer les véhicules neufs à partir du 15 avril 2009 et les véhicules d'occasion revendus à un tiers à partir du 15 octobre 2009. À ce jour, 100 millions de données ont été enregistrées dans le SIV.

En consultant le site, il se peut que l'utilisateur découvre une page blanche au lieu de l'historique complet des tractations associées au véhicule. Toutes les informations concernant un véhicule possédant un ancien numéro d'immatriculation peuvent ne pas être remontées en raison de l'ancienneté du dossier (informations partielles transcrites sur des dossiers papiers difficilement lisibles, anciennes erreurs de saisies, etc.).

Un numéro spécial d'appel destiné aux propriétaires de ces véhicules sera mis en place prochainement.

Lutter contre la fraude et protéger les usagers

Dans un contexte où la moitié des ventes de véhicules d'occasion comporteraient des fraudes mineures ou graves (selon une étude DGCCRF de 2015), la Sécurité routière a voulu créer un espace fiable et sûr. Pour le délégué interministériel à la sécurité routière, Emmanuel BARBE : « Avec Histovec, nous procurons à l'acheteur potentiel, via le vendeur, une information fiable dans un espace sécurisé et confidentiel avant de se décider à l'achat d'un véhicule d'occasion. C'est une des solutions que nous mettons en place pour éradiquer les épaves roulantes ».

Histovec : une plateforme innovante

La plateforme a été élaborée de manière totalement inédite au ministère de l'Intérieur. Histovec est en effet le projet lauréat d'un hackathon organisé en 2017 par la direction des systèmes informatiques du ministère et portant sur "la lutte contre la fraude". La plateforme a ensuite été développée selon une méthode dite agile : permettant un développement rapide d'un produit d'utilisation simple.

Attention

HISTOVEC ne peut pas remonter toutes les informations de certaines plaques d'immatriculation en raison de leur ancienneté

adresse du site :

<https://histovec.interieur.gouv.fr/histovec/home>

Source :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/reglementation-liee-aux-modes-de-deplacements/histovec-historique-du-vehicule-doccasion>



Correspondant Défense

Christophe Dumont, conseiller municipal délégué aux questions de défense et de sécurité

Intégrer la réserve des armées

Le 13 octobre 2016, la garde nationale a été officiellement créée. C'est un modèle pragmatique, adossé à une base existante et reposant sur deux piliers : les réserves opérationnelles de premier niveau des Armées et formations rattachées relevant du ministère des Armées (présentées ci-dessous), ainsi que les réserves opérationnelles de premier niveau de la gendarmerie nationale ainsi que les réserves civiles de la police nationale, relevant du ministère de l'Intérieur (pour plus d'informations sur ces réserves, rendez-vous sur le portail de la Garde nationale : www.garde-nationale.fr).

Pour vous engager en tant que réserviste opérationnel du ministère des Armées, veuillez consulter les informations ci-dessous puis déposer votre candidature sur le site : www.etrereserviste.fr

Aucune condition de diplôme n'est exigée pour intégrer la réserve opérationnelle des armées. L'armée de terre, l'armée de l'air et la Marine nationale recrutent des personnes de sans diplôme à bac+5. Les directions et services du ministère de la Défense recherchent des personnes avec une qualification minimum.

La réserve dans l'armée de terre

Participation à des missions de protection des populations sur le territoire national (missions Sentinelle, vigipirate), de protection d'installations militaires, d'assistance aux services publics et de secours aux populations en cas de catastrophes naturelles, industrielles ou technologiques. Apport d'expertise en états-majors ou en opérations extérieures (domaines cyberdéfense, juridique, finances, communication...).



La réserve dans l'armée de l'air

Missions de protection permanente de l'espace aérien national, des systèmes de combat et des sites militaires et civils. Apport d'expertise dans les états-majors opérationnels et les unités de soutien. Implication dans les plans civils d'urgence et de secours aux populations.



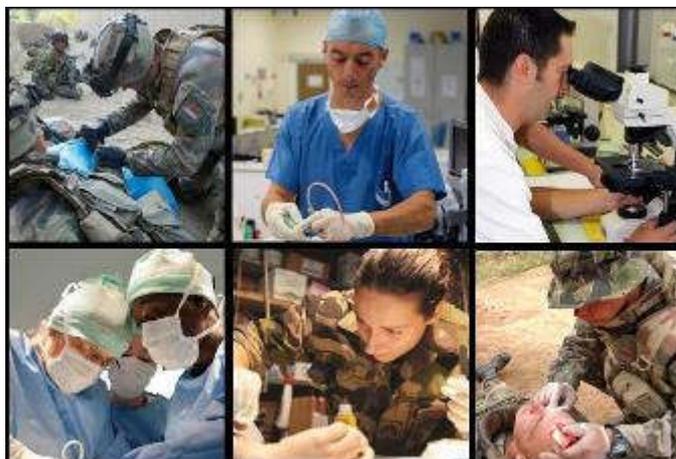
La réserve dans la Marine nationale

Missions de protection du territoire national, défense maritime du territoire (surveillance du littoral et protection des eaux territoriales) et protection des navires de guerre et bases navales et d'aéronautique navale. Apport d'expertise dans des domaines spécifiques (plongeur, système d'arme embarqué, communication et nouvelles technologies, etc.). Missions dans le domaine du recrutement et du rayonnement de la marine.



La réserve au sein du service de santé des armées (SSA)

Les réservistes du service de santé des armées renforcent les centres médicaux des armées, les hôpitaux, les établissements du SSA et le personnel d'active sur les théâtres d'opérations extérieurs. La réserve opérationnelle s'adresse à tous les professionnels de santé et les étudiants en sciences de la santé.



La réserve au sein du service du commissariat des armées (SCA)

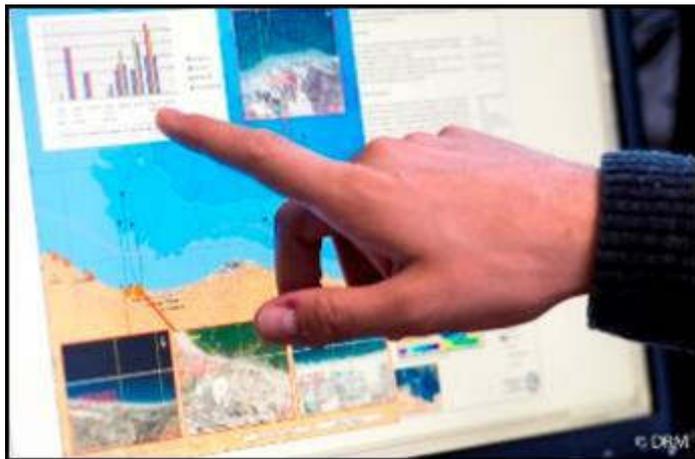
Participation à des missions militaires au sein d'une unité, d'un état-major ou d'un service ou apport de compétences en finances, droit, logistique, achats, etc. sur le territoire national et/ou à l'étranger. Condition : minimum bac + 3.

La réserve au sein du service des essences des armées (SEA)

Postes de tous niveaux dans le domaine de l'approvisionnement, du transport, du stockage, de la distribution et du contrôle de la qualité des produits pétroliers ainsi que la maintenance des matériels pétroliers.



La réserve au sein de la direction du renseignement militaire



Apport d'expertise en langues étrangères (arabe, langues africaines, russe, chinois), géopolitique, cyber, big data et plus généralement les sciences de l'ingénieur

La réserve au sein de la cyberdéfense

Apport son expertise technique, d'analyse ou de management pour renforcer les capacités des unités CYBER des forces armées. La réserve de cyberdéfense regroupe à la fois des réservistes opérationnels et des réservistes citoyens. Ces derniers, en cas de crise majeure, basculeront sous le statut de réserviste opérationnel. Profils : personnes disposant de qualification en sécurité des systèmes d'information (étudiants en informatique, ingénieurs, chercheurs et autres diplômés – à partir de BAC+2).



Si vous êtes intéressés, vous pouvez envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse mail : rcd@defense.gouv.fr

La réserve au sein de la direction générale de l'armement (DGA)

Activités variées d'expertise scientifique et technique, en soutien ou en renfort des équipes de la DGA. Profils recherchés : ingénieurs, chercheurs et autres diplômés (a minima bac +5) disposant d'une solide expérience professionnelle valorisable dans la fonction armement.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse mail : dga-drh.reserviste.fct@intra.def.gouv.fr

La réserve au sein du service d'infrastructure de la défense (SID)

Conseiller et expert, il conduit et réalise les opérations d'infrastructure au profit des forces armées, des directions et services du ministère des Armées.

Pour consulter les conditions d'intégration à la réserve civile opérationnelle des armées, rendez-vous sur l'adresse suivante :

<https://www.defense.gouv.fr/reserve/devenir-reserviste/les-conditions/les-conditions>

LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA SELLE

Le territoire du Syndicat de la Selle a évolué en 2018 avec :

- La dissolution du Syndicat Mixte pour l'aménagement de l'Ecaillon et de ses affluents et l'adhésion des communes constituant le Syndicat de l'Ecaillon au Syndicat Mixte du Bassin de la Selle.
- La dissolution du Syndicat de Dessèchement de la Vallée de la Naville.
- La signature de convention d'intervention entre le Syndicat de la Selle et 3 EPCI-FP du territoire. Dans l'attente de la labellisation en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux, et pour mettre en œuvre la GEMAPI à l'échelle de bassins versants globale et cohérente, le Syndicat de la Selle a conclu :
 - une convention d'intervention avec la Communauté de Communes Thiérache Sambre Oise pour gérer l'amont du bassin versant de la Selle dans l'Aisne (Hannapes ; la Vallée-Mulâtre ; Mennevret ; Mohain ; Ribeuville ; Saint-Martin-Rivière ; Vaux-Andigny ; Tupigny ; Vénérolles et Wassigny)
 - une convention d'intervention avec la communauté de Communes du Pays Solesmois pour la gestion de l'Ecaillon (Beaurain ; Vertain ; Capelle ; Escarmain et Romeries)
 - et une dernière convention d'intervention pour gérer les bassins versants de la Naville et du Vieil Escaut pour le compte de la Communauté d'Agglomération de la Porte du hainaut (Avesnes-le-Sec ; Bouchain ; Hordain ; Lieu Saint-Amand ; Neuville-sur-Escaut ; Noyelles-sur-Selle ; Abscon ; Denain ; Douchy-les-Mines ; Emerchicourt ; Escudain ; Louches ; Marquette-en-Ostrevant ; Mastaing ; Roeulx et Wavrechain-sous-denain)

GOUVERNANCE

Le linéaire de rivière à gérer évolue de 70 km en gestion à environ 140 km.

La surface de bassin versant couverte par le Syndicat de la Selle était de 17 777 ha, la surface en gestion atteint dorénavant 38 653 ha, représentant une population totale de 51 266 habitants.

La gestion de ces bassins versants s'effectue à une échelle hydrographique cohérente et sans entrave.

Le syndicat de la selle est administré par un comité syndical composé de délégués et de suppléants, pour Sommaing :

- Monsieur CARPENTIER Marc : délégué
- Monsieur SALENGRO Roland : suppléant

FINANCEMENT DU SYNDICAT

Les charges de fonctionnement du syndicat sont financées par la participation financière des communes membres et par des subventions obtenues essentiellement auprès :

- De l'Agence de l'Eau ARTOIS-PICARDIE ;
- Et des fonds FEDER.

Les missions du Syndicat Mixte du Bassin de la selle sont de lutter contre l'érosion des sols, et de mettre en œuvre le plan de gestion et de restauration de la Selle 2012-2022.

Le siège social du Syndicat est fixé à la commune de Solesmes - 9 rue Jules Guesde - 59730 .

LA FÊTE DES VOISINS

Marc Carpentier

Afin de permettre aux habitants d'un quartier de cultiver l'art du bon voisinage, plusieurs rassemblements ont eu lieu à des endroits différents dans notre commune à l'occasion de la fête des voisins.

Dans l'esprit de l'auberge Espagnole, des buffets collectifs ont été organisés avec les spécialités de chacun :

Une salade composée, une quiche, une pizza, de la charcuterie avec une baguette, un morceau de fromage, une tarte, quelques bouteilles, un peu de musique et la fête était lancée.

Multiplions ces initiatives, c'est un moment de convivialité, d'échanges et de bonne humeur pour faire connaissance avec ses voisins, cela permet de créer un sentiment d'appartenance au village.



Ici une sympathique soirée rue de Vendegies, quartier appelé familièrement par les anciens « Le Rogniau »



Quartier un peu plus récent « le Clos des Haies »

ASSOCIATION « VENT DE JOIE »



Président : Michel ARNOULD
Vice-Présidente : Dominique TAISNE
Trésorier : Augustin TAVERNE
Secrétaire : Marie-Paule TORCHE
Chef de chœur : Bernard CROMBEZ
Pour nous rejoindre : Salle des Associations à Sommaing sur Ecaillon,
le lundi de 20h à 21h30 (sauf vacances scolaires).

« Chanter juste ou chanter faux, peu importe ! Le chant est libérateur, et chacun peut s'y adonner en toute liberté. » (Guy Bedos)

47 choristes se réunissent chaque lundi, à la salle des Associations de Sommaing, pour tenter de chanter... juste ! Pour ce faire, nous sommes aidés par notre chef de chœur Bernard CROMBEZ, qui nous concocte de subtils arrangements et accompagnés par Michel et André à la guitare.

Durant cette année 2019, nous avons eu l'occasion de partager notre passion dans la Vallée de l'Ecaillon : à Bermerain lors de la cérémonie des vœux et lors d'un concert avec le groupe L au mois de juin. A Vendegies, ce fut à la fête de la musique, et au marché de Noël à Sommaing autour de l'arbre de Noël.

Nous n'avons pas pu participer cette année au concert de la Sainte Cécile. Aussi, pour pallier cette absence, nous envisageons de vous offrir un concert de printemps. Nous sommes sûrs qu'avec l'arrivée des beaux jours, vous ressentirez ce besoin de chanter avec nous !

Et c'est toujours en chanson que nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2020.

*Bon Noël et bonne année !
Que vos vœux soient exaucés !
Qu'affection vous soit donnée !*



L'A.P.E



L'association des parents d'élèves de l'école, c'est une dizaine de parents bénévoles impliqués dans la vie de l'établissement pour améliorer le quotidien des enfants et aider les familles, en lien avec la direction et l'équipe éducative.

Comme vous, nous avons à cœur que nos enfants évoluent dans un cadre agréable et disposent de moyens matériels et éducatifs adaptés et performants.

C'est une des missions que se donne l'APE en organisant divers événements (livraisons de viennoiseries, activités manuelles, conte ta soupe) qui permettent de récolter des fonds, dans un cadre convivial, pour l'achat de matériel (livres, jeux pour l'école...). L'APE a aussi vocation d'aider les familles en participant financièrement aux sorties scolaires.

Nous avons clôturé l'année scolaire 2019 avec la kermesse permettant aux enfants de s'amuser tous ensemble et aux parents de partager. L'année 2019 se termine avec le marché de Noël (objets réalisés avec le corps enseignant et les enfants) où les

enfants ont pu assister au Noël en chantier, et l'arrivée du Père Noël accompagné de la mère Noël, l'association a remis des chocolats à chaque enfant scolarisé.



L'APE remercie toutes les personnes qui s'investissent, apportent leur aide, tout au long de l'année, même ponctuellement!

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2020.

COMITÉ DES FÊTES DE SOMMAING SUR ECAILLON

Feux de la Saint-Jean

29/06/2019

Le Comité des fêtes participe à cette manifestation organisée par l'association Sommaing Joie. Croques, gaufres et crêpes faits « Maison » ont permis d'attendre la nuit pour assister et profiter de la magnifique flambée. Nous avons pu apprécier cette soirée sous une météo très clémente.



Fête Nationale

13/07/2019

Avec le comité des fêtes de Vendegies, nous organisons les festivités des 13 et 14 juillet. L'arrivée de la retraite aux flambeaux à Sommaing s'est poursuivie par une soirée animée et agrémentée d'un éclatant feu d'artifice. Cette année, le traditionnel repas du 14 juillet a eu lieu à Vendegies.

Fête de St Nicolas

08/12/2019

Cette année encore, les enfants de Sommaing ont pu recevoir un chocolat des mains de St Nicolas accompagné de son âne. La semaine suivante, un atelier de décorations de Noël a eu lieu afin d'agrémenter un arbre de Noël dans le parc de la salle polyvalente. Un délicieux goûter a été servi aux enfants et l'après midi s'est terminé en chansons avec l'association Vent de Joie.



En 2020 ...

Après 18 années de bons et loyaux services, la présidente du Comité des fêtes a décidé de passer la main. Une nouvelle présidente s'est proposée. Lors de la prochaine assemblée générale, les membres du comité éliront donc un nouveau bureau.

Vous êtes désireux de vous impliquer pour votre village, renforcer et encourager la solidarité entre les habitants, venez nous rejoindre lors de l'**Assemblée Générale** :

Le 25/01/2019 à 15h dans le salon d'honneur. Nous comptons sur vous !

LE COMITE DES FÊTES VOUS SOUHAITE DE BONNES ET HEUREUSES FÊTES

MEILLEURS VŒUX POUR 2020



ASSOCIATION « LA REPLIQUE »

En cette fin d'année où une pétition circule sur le net pour faire entrer Molière au Panthéon, la compagnie théâtrale La Réplique vous propose de redécouvrir une de ses pièces les plus populaires : "Les fourberies de Scapin".



Venez vivre avec les comédiens une folle journée sur le port de Naples !

Un "maître manipulateur": Scapin déchaîne mensonges, manigances, coups de bâton contre l'autorité des parents pour voler au secours de l'amour et de la jeunesse. Eternel conflit des générations si finement analysé par Molière qui pourrait se jouer en jean et costume 3 pièces. Pour votre plaisir et le leur, les comédiens de La Réplique ont cependant choisi de vous l'interpréter en costume et dans la langue de Molière.

Représentations les vendredis 31 janvier, 7 et 14 février 2020 à 20h ; les samedis 25 janvier, 1er, 8 et 15 février 2020 à 20 h et les dimanches 26 janvier, 2 et 9 février 2020 à 18h.

Réservations par téléphone au 06/76/27/60/40 ou par mail anniefature@laposte.net ou aux permanences salle des associations de Sommaing les samedis 28 décembre et 11 janvier de 15 h à 16h 30.

LES
FOURBERIES
DE
SCAPIN.
COMEDIE.
PAR I. B. P. MOLIERE.



Se vend chez l'Auteur,
A PARIS,
Chez M. DE MONNIER, au Salon
N. 4. vis-à-vis l'Église de la S. Chapelle,
à l'angle S. Louis, et au Feu Saint.
M. DC. LXXXI.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.



LA CIE THÉÂTRALE LA RÉPLIQUE PRÉSENTE

LES FOURBERIES DE SCAPIN

DE MOLIÈRE



MISE EN SCÈNE
ANNIE FAURE ET ROMAN GAZDOZ

Tarifs
Adultes : 8 €
Moins de 12 ans : 5 €

Avec
Louise Allender
Céline Baillon
Alexandra Blayac
Jean Faure
Simon Gabelle
Jean Baptiste Glacet
Sébastien Gilleron
Olivier Lesage
Juliette Mainville
Olivier Triplet

Salle polyvalente de Sommaing Sur Ecaillon

Les vendredis 31 janvier, 7 et 14 février 2020 à 20h

Les samedis 25 janvier, 1^{er}, 8 et 15 février 2020 à 20h

Les dimanches 26 janvier, 2 et 9 février 2020 à 18h

Réservations au 06 76 27 60 40 OU par mail à anniefature@laposte.net OU aux permanences à la salle des associations de Sommaing les samedis 28 décembre et 11 janvier de 15 h à 16 h 30. Places numérotées (ni repris, ni échangé). Buvette à chaque représentation, restauration les dimanches

ASSOCIATION « LES DISCIPLES DE SAINT-PIERRE »



Silure : 4kg - 90cm
Capturé par Franck Mauviel au moulin des Harpies

« Les Disciples de St Pierre » se réjouissent de la petite embellie concernant le nombre de nos adhérents (37 en 2019, dont 5 jeunes). L'association se démène par ses actions annuelles pour que chaque pêcheur y trouve son compte tant sur la qualité et la quantité de poissons présents dans les rivières que sur le prix du permis. Celui-ci reste inchangé malgré une augmentation des timbres et une baisse de 400€ de la future subvention fédérale.

Mais les « Disciples de St Pierre » n'ont pas la main sur le climat. La sécheresse s'étant installée cette année sur la région, les eaux de l'Ecaillon et des Harpies ont connu des niveaux très bas très tôt dans la saison.

Le bilan est toutefois positif puisque les finances saines ont permis le déversement dans les eaux de nos rivières de 850 kilos de poissons, soit 2500 truites de 300 grammes à plus de 1 kilo. Ce qui représente potentiellement 70 prises par pêcheur sur la saison.

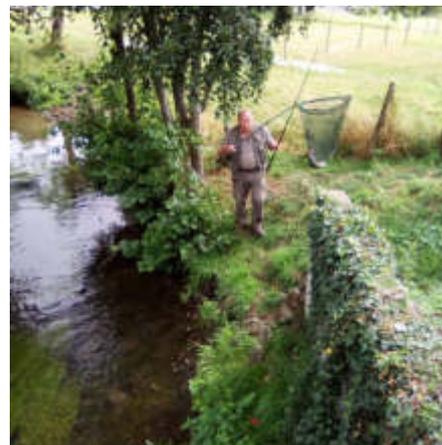
Voilà qui devrait tenter tous les amateurs de loisirs de plein air. Ceux-ci pourront s'essayer à la pêche en rivière de 1^{ère} catégorie lors de la journée nationale de la pêche, le 1^{er} dimanche de juin, qui permet à tous de découvrir cette activité sans permis.

Nous remercions tous les acteurs de ce bilan positif, à savoir les municipalités, les propriétaires des rives, les adhérents, les amis et les bénévoles.

🪝 **Rendez-vous 2020 :**

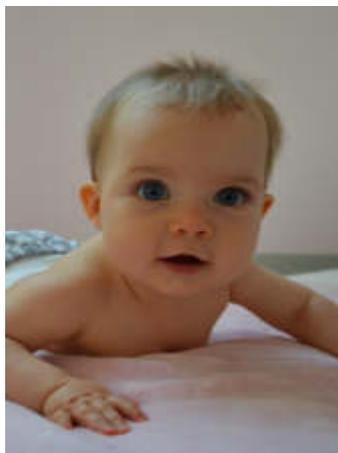
- assemblée générale le 9 février (2^{ème} dimanche de février) à 11 heures à l'ancienne mairie de Vendegies suivi du verre de l'amitié au siège.
- **ouverture de la saison**
prévue le 8 mars (sous réserve)
- Permanences pour l'achat des e-permis le 22 et 29 février au café Le Dayton de 14 h à 15 h 30
- fête de la pêche le 7 juin (sous réserve)
(1^{er} dimanche de juin)
- **fermeture de la saison**

La saison se conclura par la traditionnelle collation de fin de saison le dernier samedi de pêche à 10h30.



Etat Civil 2019

- Naissances :



*Julia Desombreux
née le 16 janvier*



*Moira Wyszyns-
kinée le 29 avril*



*Tim Deparis
né le 30 août*



*Mya Toffoli
Née le 24 novembre*



*Elio Cottrez
Né le 24 novembre*



*Alice Tichoux
Née le 30 novembre*

- Mariage :

*Pauline Lagache et Antoine Beauvois,
le 17 août*



- Décès :

Ghislaine Boerman, le 15 mai 2019, à l'âge de 56 ans.



Bonne année 2020